



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 25, rue François-Bruneau F - 44000 NANTES ☎ 06.38.79.52.73

**Vivre la consécration montfortaine au quotidien...**

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

Vivre au quotidien la consécration mariale montfortaine, c'est au moins commencer par la renouveler tous les jours : « *Les fidèles inscrits doivent renouveler leur consécration fidèlement et fréquemment, veillant surtout à commencer par elle leur journée, quand ce ne serait que par ces mots : Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai, je vous l'offre, ô mon aimable Jésus, par Marie votre sainte Mère.* »<sup>1</sup>

Cette petite prière de renouvellement de la consécration est celle qui figure sur le recto de l'image d'inscription à la *Confrérie*. L'avoir sous les yeux quotidiennement, en la plaçant dans son livre de prière ou son missel, est le meilleur moyen d'être fidèle à son engagement.

L'incise « *quand ce ne serait que par ses mots* » indique bien que la rigueur des termes n'est pas strictement requise. Il peut être plus aisé, par exemple, d'utiliser directement la formule préconisée par le Père de Montfort lui-même.

Après avoir demandé de renouveler la préparation à la consécration chaque année, le saint ajoute : « *Ils pourront même, tous les mois et tous les jours, renouveler tout ce qu'ils ont fait, par ce peu de paroles : Tuus totus ego sum, et omnia mea tua sunt : Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai vous appartient, ô mon aimable Jésus, par Marie, votre sainte Mère.* »<sup>2</sup>

On retrouve une formule équivalente dans sa méthode de communion mariale : « *Vous renouvelerez votre consécration en disant : Tuus totus ego sum, et omnia mea tua sunt : Je suis tout à vous ma chère Maîtresse [ou : ma bonne Mère, ndlr], avec tout ce que j'ai.* »<sup>3</sup>

Cette formule de renouvellement quotidien de la consécration peut aussi servir d'oraison jaculatoire, courte prière préconisée par les auteurs spirituels, pour entretenir le feu de l'amour divin et la ferveur dans l'âme. A cette pratique est d'ailleurs

attachée la faculté de pouvoir gagner une indulgence partielle<sup>4</sup> « *chaque fois que, le cœur contrit, ils renouvellent leur consécration par une invocation comme celle-ci : Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai, je vous l'offre, ô mon aimable Jésus, par Marie votre très sainte Mère* ».<sup>5</sup>

Une indulgence partielle<sup>6</sup> est aussi accordée aux membres « *chaque fois que, le cœur contrit, ils accompliront une œuvre de piété ou de charité dans l'esprit de la Confrérie* ».<sup>7</sup>

Les mérites attachés à toutes ces actions et ces indulgences partielles gagnées dans la journée constituent, chaque jour, une partie du trésor spirituel qui a été consacré par avance au jour de la consécration.

Certes au jour de notre *Consécration à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée par les mains de Marie* nous avons consacré la valeur surnaturelle de toutes nos « *bonnes actions passées, présentes et futures* ».<sup>8</sup> Tout a donc été donné par avance. Il n'empêche que nous ne gagnons que jour après jour ce que nous méritons lorsque nous faisons nos actions en état de grâce et pour l'amour de Dieu.

En conséquence, chaque soir, l'âme consacrée tient en ses mains un petit « pécule spirituel » qu'elle peut remettre fidèlement à sa Mère et Maîtresse selon l'enseignement de saint Louis-Marie : « *Mettez, versez dans le sein et le cœur de Marie tous vos trésors, toutes vos grâces et vertus.* »<sup>9</sup>

Par ces pratiques très simples, les membres de la *Confrérie* se disposent à mieux pratiquer le deuxième aspect de leur engagement : « *Ils doivent aussi informer leur propre vie d'esprit marial, faisant tout par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie, afin de pouvoir plus parfaitement vivre et agir par, avec, en et pour Jésus.* »<sup>10</sup>

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Règlement du Registre de suppléance du District de France, article 7, première partie.

<sup>2</sup> Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge [VD] n° 233.

<sup>3</sup> VD 266.

<sup>4</sup> Avant le Concile Vatican II, il était précisé « de 300 jours ».

<sup>5</sup> Règlement, article 9.

<sup>6</sup> Avant le Concile Vatican II, il était précisé « de 100 jours ».

<sup>7</sup> Règlement, article 9.

<sup>8</sup> L'Amour de la Sagesse éternelle [ASE] n° 228.

<sup>9</sup> VD 178.

<sup>10</sup> Règlement, article 7, 2° partie.



# Le dogme médité dans le Rosaire à la manière de Montfort

## Quatrième mystère douloureux

### Le Portement de la Croix

*Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette quatrième dizaine en l'honneur de votre Portement de Croix, et nous vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, une grande patience dans toutes nos croix. Ainsi soit-il.*

*Notre Père...* (Sur la Rédemption)

[Puis aux 10 Ave :]

1. Dieu le Fils s'est incarné *propter nostram salutem*, c'est-à-dire pour notre salut.
2. Pour notre salut, Il a souffert, dans sa passion, tous les genres de souffrances...
3. Toutes ces souffrances, Il les a souffertes à un degré inégalé et inégalable....
4. Etant Dieu Lui-même, Jésus-Christ, a satisfait pour l'offense infinie que le péché de l'homme fait à Dieu...
5. Etant homme Lui-même, Jésus-Christ a satisfait pour tous les péchés des hommes si nombreux ou si graves soient-ils...
6. Par sa Passion, Jésus-Christ délivre les hommes repentants de leurs péchés...
7. Par sa passion, Jésus-Christ les a arrachés à l'empire du démon...
8. Par sa Passion, Jésus-Christ les a délivrés de la damnation éternelle...
9. Par sa Passion, Jésus-Christ leur a obtenu les grâces nécessaires pour résister aux scandales du monde....
10. Par sa Passion, Jésus-Christ leur a obtenu toutes les grâces nécessaires pour arriver à la béatitude éternelle...

*Gloire au Père...* [Puis :]

*Grâces du mystère du Portement de la Croix, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment patientes. Ainsi soit-il.*

# Le Traité de la vraie dévotion



## commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

**Rappel du plan :** introduction (1-13). **Partie I.** De la vraie dévotion en général (14-119). **Chapitre I.** Nécessité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (14-59). **Chapitre II.** Nature de la vraie dévotion à la Sainte Vierge (60-119). **Première vérité : Jésus-Christ est la fin dernière de la dévotion à la très sainte Vierge Marie** (61-67). § I. Principe général. § II. Conséquences de ce principe. A) Conséquences négatives. B) Conséquences positives. 1° Conséquences générales. 2° Conséquences particulières.

### § II – Conséquences (de la première vérité)

#### B) Conséquences positives

##### 2° Conséquences particulières

Elles visent à la dévotion à la Sainte Vierge.

**a) But véritable de la dévotion à Marie** (n° 62) : ce but est d'établir plus parfaitement la dévotion à Jésus-Christ Lui-même. Déjà le Père de Montfort avait écrit son livre sur l'Amour de la Sagesse Eternelle, dont Jésus, Sagesse Eternelle et incarnée, est l'unique objet, et parmi tous les moyens qu'il énumère pour acquérir et conserver cette divine sagesse, le plus puissant, le plus parfait, le plus indispensable, c'est « *une tendre et véritable dévotion envers la très sainte Vierge* ». A cette occasion, nous l'avons déjà dit, le bienheureux esquisse rapidement tout son traité futur sur la vraie dévotion. De même les numéros 61 et 62 peuvent être regardés comme un rappel de *L'Amour de la Sagesse éternelle*. Nous avons donc, ici, comme dans plusieurs autres endroits du *Traité de la vraie dévotion*, par exemple les numéros 152, 168 et 265, un aperçu de la spiritualité montfortaine complète *Ad Jesum per Mariam* (Allons à Jésus par Marie).

L'existence de ce but est affirmée au n° 62 de deux façons, directement et indirectement.

**Affirmation directe :** « *Si donc nous établissons la solide dévotion de la très sainte Vierge, ce n'est que pour établir plus parfaitement celle de Jésus-Christ. Ce n'est que pour donner un moyen aisé et assuré pour trouver Jésus-Christ.* »

Brève affirmation qui sera reprise plus tard et amplifiée, lorsqu'il s'agira de la parfaite dévotion. Et l'on dira que cette dévotion est un chemin aisé, court,

parfait et assuré pour arriver à l'union avec Notre-Seigneur.

**Affirmation indirecte** : « *Si la dévotion à la Sainte Vierge éloignait de Jésus-Christ, il faudrait la rejeter comme une illusion du diable.* »

Il n'y a pas à cela le moindre doute. Mais ne craignons rien ! Il n'en est pas ainsi : « *Tant s'en faut qu'au contraire, comme j'ai déjà fait voir<sup>1</sup> et le ferai encore voir ci-après<sup>2</sup> : cette dévotion ne nous est nécessaire que pour trouver Jésus-Christ parfaitement, L'aimer tendrement et Le servir fidèlement.* »

**b) Union intime et indissoluble qui existe entre Jésus et Marie (n° 63).**

C'est précisément la raison qui rend nécessaire la dévotion à Marie pour pratiquer parfaitement la dévotion à Jésus Lui-même. Malheureusement la plupart parmi les chrétiens, et même les plus savants parmi les chrétiens, ne connaissent pas « *la liaison nécessaire qui est entre Jésus et sa sainte Mère* ». Et le bienheureux s'en plaint au divin Maître au début du n° 64, comme pour L'engager à réaliser au plus vite sa volonté de faire connaître Marie (se rappeler les numéros 1 à 13). Puis il continue, montrant jusqu'à quel point cette liaison est nécessaire : « *Vous êtes Seigneur toujours avec Marie, et Marie est toujours avec Vous, et ne peut être sans Vous ; autrement elle cesserait d'être ce qu'elle est* ».

Toute la raison d'être de sa beauté, de sa pureté, de sa dotation naturelle et surnaturelle, et même de son existence, c'est qu'elle était prédestinée à être et qu'elle a été effectivement la Mère de Jésus, et sa collaboratrice assidue dans la destruction du péché et le rachat des âmes. Enlevez tout cela et la vie de Marie ne s'explique plus, encore moins son mystère insondable. Loin d'être un obstacle pour aller à Jésus, elle a donc pour mission de Lui conduire les âmes.

Mais, de plus, cette union est tellement intime qu'elle a atteint le plus haut degré possible et s'y est établie, l'union transformante : Marie « *est tellement transformée en Vous par la grâce qu'elle ne vit plus, qu'elle n'est plus ; c'est Vous seul, ô mon Jésus, qui vivez et réglez en elle, plus parfaitement qu'en tous les anges et les bienheureux.* »

Car la grâce, cause de cette transformation, Marie la possède à elle seule avec plus de plénitude que tous les anges, que tous les saints ensemble. Par la grâce, elle-même, par les vertus infuses et par les dons du Saint-Esprit qui accompagnent nécessairement la grâce, par des privilèges de l'état

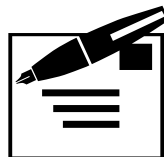
d'innocence dans lequel Marie était constituée, son âme avec toutes ses facultés et son corps avec toutes ses puissances étaient sur la terre, et seront éternellement au ciel sous l'empire absolu de Jésus. Aucune insubordination n'est à craindre. Et Jésus est assuré de récolter, dans cette terre bénie, le centuple de tout ce qu'Il y sème : « *Ah : si l'on connaissait la gloire et l'amour que Vous recevez en cette admirable créature, on aurait de Vous et d'elle bien d'autres sentiments qu'on n'a pas.* » En particulier on ne redouterait pas de déplaire à Jésus en honorant Marie, sa Mère.

Union transformante réalisée, mais aussi absolument indissoluble : « *Elle (Marie) Vous est si intimement unie, qu'on séparerait plutôt la lumière du soleil, la chaleur du feu<sup>3</sup> je dis plus, on séparerait plutôt tous les anges et tous les saints de Vous<sup>4</sup> que la divine Marie.* »

La raison, la voilà : c'est que « *Marie aime Jésus plus ardemment et Le glorifie plus parfaitement que toutes les créatures ensemble.* »

La grâce sur la terre et la gloire au ciel sont les principes de cet amour et de cette glorification. Or, l'une et l'autre dépassent tout ce qui a été concédé aux autres saints ensemble et ont toujours été inamissibles en Marie, la grâce moralement<sup>5</sup>, la gloire physiquement<sup>6</sup>.

A suivre.



## Lettres reçues



☞ « *Permettez-moi de venir vous importuner par ce petit mot, car il y a un petit souci. Je ne reçois plus le bulletin mensuel depuis le mois de mars... Je pense que cela n'est pas grave, mais il est vrai qu'il est bien utile d'avoir un soutien régulier pour lutter dans le monde actuel.* »

☞ « *Je souhaiterais m'engager dans la Confrérie Marie Reine des Cœurs. Ma consécration mariale montfortaine date de plus de dix ans maintenant, mais je voudrais la consolider et surtout en vivre davantage...* »

☞ « *Je prépare avec ferveur, le renouvellement de ma consécration à Notre-Dame... Plus que jamais nous sentons le besoin de nous mettre sous la protection et même en servitude de Notre-Dame. Avec elle nous restons calmes et sereines au milieu de la confusion générale.* »

<sup>3</sup> Autant de suppositions impossibles physiquement à réaliser.

<sup>4</sup> Ce qui est impossible même à la puissance divine ordonnée, la lumière de gloire qui les unit à Dieu étant absolument incorruptible.

<sup>5</sup> Manuel de mariologie dogmatique [MMD] numéros 67 à 69.

<sup>6</sup> Voir, en théologie, le traité de la vision béatifique.

<sup>1</sup> Dans le chapitre 1<sup>er</sup>.

<sup>2</sup> Spécialement aux numéros 152 à 168.

# Les cantiques du Père Grignon

## Les tendresses de la charité du prochain

(Sur l'air : *Vive Jésus, vive sa Croix*)



**Mais**, gare à vous, cet or sacré  
Est contrefait des hypocrites,  
Leur or brille et semble épuré.  
Dans le fond, il est sans mérites,  
Ils le nomment la charité ;  
Devant Dieu, c'est charnalité (sic).

**Si** vous n'aidez votre prochain  
Que par principe de nature,  
Hélas ! vous travaillez en vain  
Et votre aumône est tout impure.  
La charité va droit à Dieu,  
C'est un feu qui monte en son lieu.

**L'aimer** parce qu'il est parent,  
Civil, complaisant, agréable,  
Parce qu'il est riche ou savant,  
Noble, puissant ou respectable,  
Voilà l'amitié d'un païen  
Et non pas celle d'un chrétien.

**Aimez** le prochain saintement  
Pour la vertu, non pour le crime,  
Car l'aimer criminellement  
C'est s'offrir au diable en victime.  
Loin de vous tout amour charnel,  
C'est un feu tendre, mais mortel.

**Aimez** du cœur et de la main  
Et non seulement de la bouche,  
Versez l'aumône dans son sein,  
Que ce qui le touche, vous touche !  
Toute amitié de compliment  
Est un ridicule ornement.

**Que** votre amour s'étende à tous,  
N'ayez de froideur pour personne.  
C'est mon ennemi, dites-vous ;  
N'importe, il le faut, Dieu l'ordonne.  
Fuyez la singularité,  
Car elle rompt la charité.

**L'amour** est doux et patient  
Et plein de support pour son frère,  
Il est docile et complaisant,  
Exempt de trouble et de colère.  
Supportez-le dans ses défauts,  
Dieu vous charge de ses fardeaux.

Cantique n° 91, strophes 22 à 28.  
Recueil du R. P. Fradet, s. m. m., 1932.

# Retraites mariales montfortaines 2011



## ❖ Retraite à Anvers (B)

du 1<sup>er</sup> au 6 août 2011 (mixte, 15 places).  
Renseignements et inscriptions :  
Mlle Jacqmin ☎ [0032] 3 / 229.01.80.

## ❖ Retraite à Bitche (57)

du 8 au 13 août 2011 (mixte, 36 places).  
Renseignements et inscriptions :  
Abbé Rousseau ☎ 03.87.06.53.90.

## ❖ Retraite au Trévoux (29)

du 22 au 27 août 2011 (mixte, 24 places).  
Renseignements et inscriptions :  
Abbé Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

## ❖ Retraite à Unieux (42)

du 24 au 29 octobre 2011 (dames/j. f., 23 places).  
Renseignements et inscriptions :  
Abbé Mérel ☎ 04.77.40.20.55.

# Au Moulin du Pin (53)

## ❖ Retraite à Jésus par Marie

du 1<sup>er</sup> au 5 août 2011 (mixte).

## ❖ Retraite du Rosaire

du 5 au 10 septembre 2011 (mixte).  
Renseignements et inscriptions :  
Abbé Pivert ☎ 02.43.98.74.63.



❖ **1661 membres** au 30 juin 2011.

❖ **Les samedis 2 juillet et 6 août 2011,**  
**la sainte messe sera célébrée** pour les  
membres vivants et défunts de la  
Confrérie. **Les mêmes jours,**  
les membres peuvent gagner une  
**indulgence plénière** (aux conditions habituelles).

❖ **Signalez votre changement d'adresse.**

❖ **Veillez prier pour le repos de l'âme de  
Madame Madeleine Plantet,** membre de la  
*Confrérie*, décédée en mai 2011. R.I.P.

❖ **Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal.**  
Il doit être demandé au moment du don. Merci de  
libeller les chèques des dons à l'ordre de :  
*F.S.S.P.X. Confrérie Marie Reine des Cœurs.*

❖ **Attention :** un chèque relatif à l'offrande d'une  
messe doit être libellé à l'ordre du prêtre.

❖ **Responsable de la publication :**  
*Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X.*

❖ **Impression :** RDS Atlandoc, Nantes (44)